

Le projet des 1000 dojos représente une initiative remarquable pour la commune de Bersac sur Rivalier, qui se dote d'un dojo dans l'ancien bâtiment galgan. Ce projet vise à renforcer les liens entre les judokas et les pratiquants de taïso de l'OJA (Olympique Judo d'Ambazac), qui dispensent déjà des cours de judo et de taïso à Bersac chaque semaine. De plus, les écoles locales pourront également profiter de cet espace pour leurs activités sportives. En mai 2023, l'OJA a proposé à la municipalité de rejoindre le programme 1000 dojos, lancé par la fédération de judo. Après une analyse du cahier des charges, Pascal LEFEVRE, conseiller municipal délégué aux associations, a soumis ce projet à Monsieur Bertrand, Maire de Bersac sur Rivalier, qui l'a ensuite présenté au conseil municipal, lequel l'a approuvé à l'unanimité. Pour la commune, l'acquisition d'un dojo constitue une grande fierté. Le bâtiment existant sera réhabilité par plusieurs entreprises pour répondre aux normes en vigueur. Le coût total du projet s'élève à 228 630,55 €, dont 80 % sera financé par l'ANS (Agence Nationale du Sport), 10 000 € par la fédération de judo, et le reste sera pris en charge par la commune, réparti sur quatre ans. Les travaux ont débuté en janvier 2024 et sont presque achevés. Une inauguration est prévue le 24 septembre 2024, avec comme parrain Cyril Jonard, judoka paralympique participant aux Jeux paralympiques de Paris. Cyril Jonard, originaire d'Eymoutiers détient un palmarès exceptionnel en para judo, l'un des plus riches du handisport français. La commission des relations avec les associations recherche des professeurs ou des associations pour proposer des séances de yoga et d'autres activités sportives que les habitants de Bersac souhaiteraient pratiquer. La municipalité de Bersac aspire à faire de ce nouvel espace un lieu de partage sportif.

Dans le but d'embellir ce bâtiment, Pascal LEFEVRE, soutenu par la fédération de judo, a cherché un sponsor pour la création d'une fresque. Le groupe Renault a généreusement accepté de couvrir tous les frais relatifs à cette fresque. Également validé par le conseil municipal, le projet devrait commencer en septembre et être finalisé pour l'inauguration.